

Lumière sur les salles obscures

Les cinémas français ont à nouveau connu une **année faste** en 2016. Pourtant, tous les exploitants n'y trouvent pas leur compte, et des producteurs de films indépendants s'alarment. Les réseaux d'art et d'essai, eux, résistent

CHARLES DE LAUBIER

Césars en France, Oscars aux États-Unis et bientôt Festival de Cannes... Le 7^e art revient cette semaine sous la lumière des projecteurs. Cependant, les salles obscures, elles, restent dans la pénombre, loin des paillettes, mais au cœur du paradoxe qui anime tout le monde du cinéma : 2016 fut une année record, mais de plus en plus de films peinent à trouver leur public. Les salles se multiplient, mais beaucoup d'établissements sont fragilisés.

Près de 213 millions de billets de cinéma ont été vendus en 2016 par les quelque 2 000 établissements exploitant en France plus de 5 700 écrans de cinéma. La deuxième meilleure année depuis vingt ans pour le premier parc de salles d'Europe et le troisième au monde. « Il ne s'agit pas d'un engouement passager, assure Richard Patry, le président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), représentant la quasi-totalité des exploitants de salles. La fréquentation en France est régulière et a doublé en vingt-cinq ans. » Lui-même exploitant des salles NOE Cinémas en Normandie, groupe qu'il a créé il y a trente ans, Richard Patry estime qu'il s'agit là d'« une évolution structurelle qui repose sur le dynamisme et l'investissement de l'ensemble des salles ». Et qui profite à tous. Les recettes, qui dépassent chaque année 1,3 milliard d'euros, font l'objet d'une taxe de 10,7 % sur chaque billet qui est reversée au CNC pour soutenir la production des films français.

MULTIPLEXES SUPERSTARS

Ce succès s'appuie sur trois piliers : la technologie, la chronologie et les blockbusters. Toutes les salles de l'Hexagone ont basculé ces dernières années vers la projection numérique, et beaucoup en ont profité pour se moderniser, jusqu'à offrir pour certaines de bien meilleures qualités d'image à l'écran (technologies 4K, HDR, HFR ou projection laser) et du son immersif. Les champions de l'innovation sont les fameux multiplexes, dotés d'au moins huit salles et situés le plus souvent en périphérie des villes. Pour la première fois

en 2015, ces supermarchés du 7^e art ont dépassé les 200 établissements en France, un bond de 34 % en un an. Des exploitants rivalisent d'ingéniosité pour attirer les spectateurs : écrans géants ou enveloppants, projection 3D, fauteuils vibrants, inclinables, effets spéciaux, etc. Une surenchère technologique destinée à faire face à la concurrence des autres loisirs culturels (télé, jeux vidéo, réseaux sociaux, livres numériques...), et surtout des nouveaux modes de consommation des films et séries que sont la vidéo à la demande (VOD) ou par abonnement (SVOD),

les plates-formes YouTube ou Dailymotion, voire le piratage des œuvres en ligne. Le risque de rupture générationnelle est réel, avec des 15-25 ans moins enclins à se rendre dans les salles que leurs aînés, préférant smartphones, ordinateurs et consoles de jeux.

Mais si les salles sont encore considérées, par 87,3 % des spectateurs interrogés en 2016 par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), comme « le meilleur moyen de découvrir un film » (loin devant télé, DVD ou VOD), c'est aussi parce qu'elles bénéficient d'un monopole historique : l'exclusivité de diffusion des nouveaux films durant quatre mois. Pour les nouveautés, celles dont tout le monde parle, le spectateur n'a pas le choix. Pas étonnant qu'exploitants et distributeurs de films défendent bec et ongles cette sacro-sainte chronologie des médias qui, in fine, conditionne tout le financement du cinéma français. « La chronologie des médias est à bout de souffle. On arrive au bout. Il se passe trop de temps entre un film qui disparaît de la salle et sa disponibilité en VOD », s'est plaint le producteur Marc Missonnier

(Moana Films et Fidélité Films), vice-président de l'Union des producteurs de cinéma (UPC), lors de l'Assemblée des médias et du 7^e art qui s'est tenue en janvier. L'organisation des exploitants de salles, elle, refuse catégoriquement toute sortie simultanée en salle et en VOD, mais n'est en revanche pas opposée à ce que la dérogation à trois mois soit « élargie à la moitié des films sortis en salle ».

La troisième explication du succès des salles se trouve dans les blockbusters, ces superproductions à très gros budgets de tournage et de publicité (jusqu'à plus de 350 millions de dollars, 329 millions d'euros). Les 213 millions d'entrées sont en effet dues en majorité (52,6 %) aux films américains – tels que *Star Wars*, *Zootopie*, *Valiana* ou *The Revenant* –, et non aux films français, minoritaires (35,3 %), malgré quelques succès en 2016 (*Les Tuches 2*, *Camping 2*, *Radin !*, *Chocolat*...). Les œuvres commerciales du 7^e art raflent la mise au box-office et font les choux gras des grands réseaux de salles, les « circuits » UGC, Gaumont-Pathé et MK2. Rien qu'à Paris, selon le rapport Kopp publié en juin 2016, ces trois « historiques » détiennent 71,5 % des 389 écrans – dont ceux des neuf multiplexes parisiens – et empochent 88,6 % des recettes.

Sur toute la France, Gaumont-Pathé, UGC et CGR (qui n'a pas de salles à Paris) gèrent « seulement » 30,5 % des écrans, mais s'arrogent 52,1 % des recettes nationales.

Ce « ticket gagnant » technologie-chronologie-blockbuster révèle néanmoins des aspects moins brillants. « Le paradoxe est que la fréquentation se passe très bien, mais pourtant le nombre de films français pratique-

ment mort-nés est de plus en plus important : la fréquentation se concentre autour des blockbusters. L'exploitant de salles, lui, joue le jeu d'une programmation qui vise à la rentabilité immédiate », regrette Eric Altmayer, producteur indépendant (Mandarin Production). Au pays de l'« exception culturelle française », de plus en plus de films se retrouvent presque mort-nés. La moitié des quelque 320 films français produits en 2015 ont fait moins de 20 000 entrées en salle, soit 50 % de plus qu'il y a dix ans. Et cinquante ont été vus par moins de 1 000 spectateurs.

Un film chasse l'autre en salle à un rythme effréné, car l'essentiel des entrées d'une œuvre se fait sur la toute première semaine. « L'origine de l'accélération de la rotation des films est à rechercher dans le nombre sans cesse croissant des films mis sur le marché par les producteurs, et des copies par les distributeurs, qui saturent les écrans », rétorque M. Patry. Les producteurs espèrent néanmoins que les accords de programmation signés lors du Festival de Cannes de 2016 – afin d'allonger à deux semaines la diffusion en salle pour chaque film indépendant – seront appliqués dès cette année. Quant au Médiateur du cinéma, il veille à la diversité de la programmation jusque dans les cinémas à un seul écran. « Un nombre important de films d'art et d'essai porteurs de cette année ont été refusés [par le distributeur] à nos salles », déplore cependant Chiara Dacco, déléguée générale de l'association des Cinémas indépendants parisiens (CIP).

Face à cette situation, faut-il en déduire que la concentration des salles menace la filière du cinéma français indépendant ? Cette analyse est contestée par Jean-Pierre Dectrette, ancien directeur du développement des cinémas Gaumont et Pathé, et président délégué de la FNCF : « On observe depuis désormais cinq ans une baisse régulière de la part de marché des trois plus grands groupes français, qui ont perdu plus de trois points sur cette période. » Selon lui, il n'y a pas de position dominante des grands circuits. La vitalité en France des cinémas classés « art et essai » – avec 1 135 établissements, soit plus d'un exploitant sur deux (55,8 %) – tendrait

même à démonter le contraire. Mais le CNC, lui, constate que leur nombre diminue, avec 24 cinémas d'art et d'essai (74 écrans) en moins par rapport à 2014.

Pour François Aymé, le président de l'association française des cinémas d'art et d'essai (Afcæ), « il y a effectivement certains abus de concentration, à Paris et dans les grandes agglomérations, avec pour conséquence pour les indépendants une marge bénéficiaire rétrécie – en raison du système des cartes illimitées qui rapportent une rémunération très faible aux indépendants qui les acceptent – et un accès aux films d'art et d'essai "porteurs" [attendus] qui se détériore ». Il espère néanmoins

que la réforme du système de carte d'abonnement illimitée, engagée par le CNC, permettra une meilleure rémunération des salles indépendantes. Une réforme « art et essai » devrait aussi être annoncée au printemps.

LA RÉSISTANCE DES INDÉPENDANTS

Quoi qu'il en soit, les salles indépendantes – notamment en centre-ville comme les cinémas C2L à Poissy, Saint-Germain-en-Laye ou Roubaix – résistent. Les cinémas d'art et d'essai ne veulent plus être l'apanage des cinéphiles et des bobos des quartiers chics. *«Le propre d'un cinéma d'art et d'essai est justement de valoriser, d'accompagner les films par un travail de communication à travers les gazettes, les réseaux sociaux, les sites Web... ainsi que de faire des animations avec avant-premières, venue de personnalités, débats, soirées ou semaines thématiques, festivals, séances suivies de cocktails, ateliers pour enfants, goûters ou encore concours»,* explique M. Aymé. Le cinéma indépendant veut se démarquer en devenant un lieu convivial. Le Capitole, à Uzès, dispose d'un bar à soupe et sushi; le cinéma Actes Sud, à Arles, combine cinéma et librairie; l'Espace 1789, à Saint-Ouen, fait aussi espace d'exposition. Tandis que le Louxor à Paris, le Jean-Eustache à Pessac, le Gallia à Saintes, ou encore le Méliès à Montreuil organisent une

« université populaire » où, périodiquement, une personnalité est conviée pour animer une séance autour d'un film.

Mais sans les aides publiques (villes, collectivités territoriales, fonds du CNC, voire Union européenne), beaucoup de ces salles indépendantes – parfois mythiques – n'auraient pu être modernisées, rénovées, agrandies, voire créées (Louxor à Paris, Sirius au Havre, Palace à Tulle, CNP Terreaux et Bellecour à Lyon, etc.). Certains indépendants mutualisent les moyens, comme au sein de la CIP (programmation, communication nu-

mérique et, bientôt, carte d'abonnement) ou du Centre régional de promotion du cinéma (CRPC) dans le monde rural. Résultat, en 2016, la fréquentation des cinémas d'art et d'essai affiche en France une hausse de 18 %.

Cela ne s'est pas fait sans mal, comme l'a illustré l'opposition d'UGC et de MK2 à l'extension du Méliès, finalement devenu en 2015 « le plus grand cinéma public d'art et d'essai d'Europe ». A Lyon, le Comœdia fut lui aussi accusé par les mêmes de concurrence déloyale sous prétexte qu'il percevait des subventions. Ce cinéma centenaire a bien failli disparaître, avant d'être repris il y a dix ans par le producteur Marc Bonny (Gebeka Films), qui le fait passer d'ici à la fin de l'année de six à neuf salles. *«Le Comœdia pourrait*

être alors le cinéma indépendant d'art et d'essai comportant le plus d'écrans en France», nous dit-il. Le Louxor, au cœur de la Goutte-d'Or, a été racheté en 2003 par la Mairie de Paris avant de rouvrir rénové dix ans après sous forme de délégation de service public.

La riposte s'organise donc malgré des fermetures telles que le Saint-Lazare Pasquier pour cause d'obsolescence, ou, provisoirement, la Pagode. *«La politique de la Mairie de Paris consiste à donner les moyens aux indépendants de résister»,* assure Michel Gomez, délégué de la mission cinéma de la capitale, prenant en exemple Les 3 Luxembourg, dans le Quartier latin, qui a rouvert ses portes le 1^{er} février après sept mois de travaux.

C'est au cœur de cette tension permanente, où se mêlent concurrence et subventions, approche industrielle et politique culturelle, que le cinéma français creuse son sillon. Car les salles jouent un rôle fondamental dans la filière, notamment en collectant des fonds qui vont irriguer la production française. C'est la raison pour laquelle, fondamentalement, peu d'acteurs ont intérêt à bousculer un fragile équilibre qui sera bien pourtant contraint à se réinventer face à la révolution des usages. ■

A Vasles, la « Maison du Village » fait son cinéma

TRÈS LOIN D'HOLLYWOOD, il est un petit village situé dans les Deux-Sèvres, dans le canton de Ménigoute, au pays de Gâtine, où le cinéma ne tient qu'à un fil. Vasles, c'est son nom, est la capitale du mouton en Poitou-Charentes, avec son parc « Mouton Village » unique en France. Mais les 1700 Vasléens et Vasiléennes aiment aussi le 7^e art. Leur unique salle, qui appartient à la commune, offre 295 places tout confort. *«C'est unique en France au regard du nombre d'habitants»,* pense Gilles Quéréux, responsable des bâtiments et de la logistique à la mairie. Et ils en sont fiers, de cette salle, créée en 1965 et modernisée depuis au sein de la « Maison du Village », d'autant

qu'elle sert également pour des conférences, du théâtre, des spectacles, voire d'amphi pour des assemblées générales. C'est grâce à cette diversification du lieu que le cinéma a encore droit de cité au village, les autres salles les plus proches étant à... 25 km de là.

Vote en ligne sur le choix des films

A Vasles, le pays est traversé par les chemins du Poitou secret mais pas par les grands circuits Gaumont Pathé, UGC, MK2 ou CGR... *«Le but est de faire vivre la culture dans une commune rurale. Le centre social et culturel du pays ménigoutais et la commune de Vasles financent équitablement cette activité, en reversant 50 euros par*

séance au centre régional de promotion du cinéma (CRPC)», explique Denis Caspar, 3^e adjoint au maire, exploitant agricole de son état, et supervisant, lui, la programmation. Le CRPC est l'un des 30 réseaux de diffusion du cinéma de la Ligue de l'enseignement, membre de Clap Poitou-Charentes, l'association régionale des cinémas d'art et d'essai. C'est le CRPC qui assure à Vasles – tous les quinze jours au minimum – la diffusion numérique (fini ici aussi les bobines 35 mm) d'un film d'auteur ou d'un blockbuster (pas d'exclusive) choisi à la majorité par le public.

Tous les mois, le canton et la commune proposent un vote en ligne aux

Vasléens afin qu'ils participent au choix des œuvres à projeter. Résultat, comme au niveau national, 2016 a été une année record, avec plus de 1400 entrées pour 28 séances de cinéma, soit une hausse supérieure à 35 % en un an. *«Les ventes de billets – de 3,50 à 5,50 euros – sont encaissées en totalité par le CRPC qui, outre son organisation et son projectionniste, règle les frais relatifs à la séance: location film, TVA, TSA [taxe sur les billets reversée au fonds de soutien du CNC], Sacem...»,* indique l'adjoint au maire. La salle est loin d'être remplie, mais le cinéma existe à Vasles. La culture pour tous est à ce prix. ■

C. D. L.

« Les salles de centre-ville vont reflourir »

MARIE-LAURE COUDERC est PDG de Cinémas C2L, groupe familial indépendant qui possède 15 cinémas de centre-ville. Entretien.

Comment peut-on être un groupe familial de salles de cinéma à l'ère des grands circuits, des multiplexes et de la concentration des exploitants ?

Le caractère familial des cinémas C2L est effectivement très fort ; nous ne dépendons pas d'actionnaires extérieurs, excepté pour notre dernière opération puisque j'ai racheté les trois cinémas de mon oncle (Cyrano de Versailles, Roxane de Versailles et Le Majestic de Meaux) en m'adossant à UGC, que mon grand-père, Jean-Charles Edeline, a longtemps dirigé [au début des années 1970]. C'est lui qui a fondé dans les années 1980 les sites historiques de notre groupe familial que ma mère m'a transmis. Pour ma part, j'ai commencé en tant que salariée avant de racheter en 1993 – avec mes deux sœurs, exploitantes de salles elles aussi – le capital héréditaire à notre maman. J'ai baptisé le groupe du sigle C2L

inventé par mon grand-père, pour « Cinéma Culture Loisir », en référence aux deux cinémas historiques de Poissy et Saint-Germain-en-Laye. Nous comptons 15 cinémas à ce jour, chacun géré par une société autonome.

Résistez-vous aux multiplexes comme ceux de Gaumont Pathé ou UGC, implantés en périphérie des villes ?

Je défends un format de cinéma de moyenne exploitation de centre-ville qui a été un temps décrié et mal-aimé. Ce sont en général des cinémas historiques de villes de moins de 50 000 habitants, qui sont souvent des transmissions générationnelles de familles d'exploitants. Ils font entre 80 000 et 400 000 entrées annuelles.

Les multiplexes de périphérie, qui dépassent les 400 000 entrées par an, ont longtemps été plébiscités au détriment de cinémas plus historiques, situés le plus souvent en centre-ville. Ces derniers ont un bâti plus contraint et un nombre de salles plus réduit ; leur attractivité est donc moindre et leur équilibre

financier plus précaire. Mais je fais le pari que, à l'instar de la grande distribution, nos modes de vie évoluent vers des services de proximité. La vie de quartier reprend des couleurs. Rester en centre-ville était un pari risqué il y a dix ans, mais, aujourd'hui, c'est la voie d'avenir, j'en suis certaine. Les cinémas de centre-ville vont commencer à reflourir.

Avez-vous envisagé de vous implanter dans une grande ville, voire à Paris ?

La plus grande ville où nous sommes implantés est Roubaix. Paris intra-muros est un microcosme extrêmement concentré et déjà très bien pourvu. Je ne pense pas que ce soit plus difficile qu'ailleurs de construire un cinéma à Paris ; en revanche, trouver le foncier disponible, certainement, et surtout... le financer... Nous sommes trop petits pour nous lancer sur ce terrain. Une chose est sûre : il y a concentration de la profession (et des entrées) au profit de la grande exploitation. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. D. L.

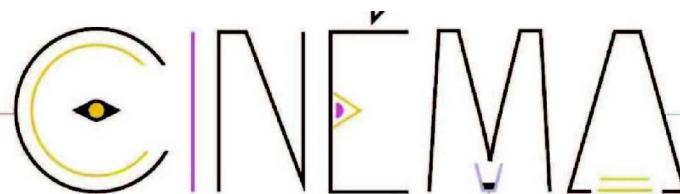
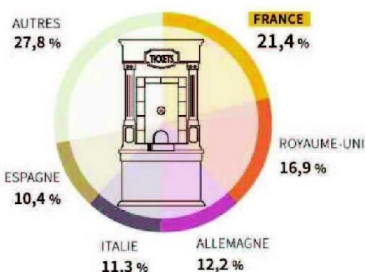
2016, une année faste pour les salles françaises...

ENTRÉES TOTALES EN FRANCE, EN MILLIONS



RÉPARTITION DES ENTRÉES DANS L'UNION EUROPÉENNE EN 2016, EN %

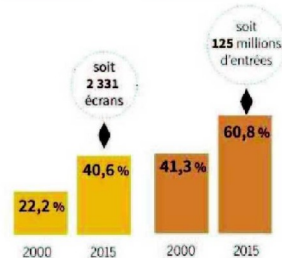
TOTAL UE 994 MILLIONS D'ENTRÉES



... portée par le poids des multiplexes...

PART DES MULTIPLEXES (8 ÉCRANS ET PLUS) DANS LE NOMBRE TOTAL...

D'ÉCRANS D'ENTRÉES



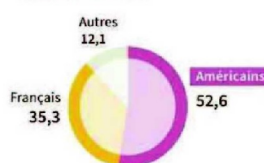
PARTS DE MARCHÉ DES TROIS PRINCIPAUX RÉSEAUX, EN 2014, EN % DES RECETTES

Paris (UGC, Gaumont-Pathé, MK2)
France (Gaumont-Pathé, UGC, CGR)



... et par les films américains...

PARTS DE MARCHÉ DES FILMS, EN 2016 EN % DES ENTRÉES

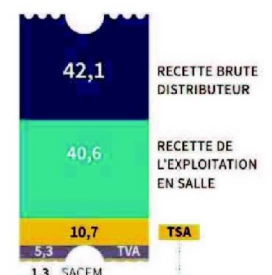


PALMARÈS 2016, EN MILLIONS D'ENTRÉES



... qui permettent de financer le cinéma français.

RECETTES D'UN TICKET, EN %



La TSA ou taxe spéciale additionnelle concerne tous les films (français et étrangers) et alimente un fonds de soutien à la production française.

LES FRANÇAIS ET LE CINÉMA, EN 2015

